

Voici nos conditions générales de vente (CGV) :

Désignation

La société **Evo 365** désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 12 allée des platanes 33320 Eysines

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société **Evo 365** pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société **Evo 365** s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO ou tout autre organisme financeur, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société **Evo 365** ne reçoit pas la prise en charge de l'organisme au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Cadre d'un contrat de formation

Dans la cadre d'un contrat de formation avec un particulier, un délai de 14 jours de rétractation s'applique après la date de signature du contrat.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse **david.nouette@gmail.com**

Annulation / absence	Délai avant la formation	Pénalités / conséquences
Annulation avec justification	Jusqu'à 48h avant le début de la formation	Aucune pénalité Demande de report possible à la demande du client. Pas de modification du tarif en lien avec les changements de nombre et d'identité des participants.
Annulation avec justification	48h avant le début de la formation	Pénalité d'annulation à hauteur de 30% du coût total initial de la formation.

Abandon avec justification	Pendant la formation	Paiement au prorata de la formation suivie.
Absence non justifiée ou abandon	Au cours de la formation	Paiement de la totalité de la formation. Entreprise cliente informée. A l'appréciation de l'organisme de formation, le certificat de formation peut être refusé.
Cas de force majeure	En cours de formation	Aucune responsabilité de part et d'autre. La partie frappée doit informer l'autre dans les plus brefs délais et au plus tard 8 jours après la survenance de l'événement. Reprogrammation de la formation entre les deux parties.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société **Evo 365** sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société **Evo 365** et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal compétent.